



Rosières
près Troyes

République Française
Département de l'Aube

Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 20 MARS 2026

Nombre de Membres : 27	
Membres en exercice	27
Présents	26
Votants	27
Quorum	14

Date de convocation : 16 mars 2026
Affichage de la convocation : 16 mars 2026
Délibération 2026-03-016
Secrétaire de séance : M. Chris MANIERI-BIGORGNE
Rapporteur : Arnaud RAYMOND

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Arnaud RAYMOND, Maire en exercice.**

Présents :

M. Arnaud RAYMOND, M. Raphaël GELARD, Mme Elodie KACZMAREK, M. Michel OUDIN, Mme Catherine BLUM, M. Jean-Marie BAILLY, Mme Stéphanie JONIAUX, M. Daniel GAC, Mme Annie CHARIÉ-BRANGBOUR, Mme Françoise POINSENOT, Mme Marlène GAURIER, M. Jean-Francis MILLEY, M. Bruno MAYEUR, M. Francis PERRIN, M. Rémi DAUPHIN, M. Pascal VIEVILLE, M. Jean-Bernard RICHARD, Mme Caroline HECKLY, Mme Malika HADDOU, M. Ioan Cristian NACU, Mme Cécile RIGAUD, Mme Valérie RUINET, Mme Emilie FIN, Mme Aurélie BROYON, M. Anthony PARIS, M. Chris MANIERI-BIGORGNE, conseillers municipaux,

Absents :

-

Absents excusés :

Mme Natacha VAIRELLES mandataire Mme Annie CHARIÉ-BRANGBOUR
formant la majorité des membres en exercice.

Election des Adjoints au Maire

Conformément aux articles L.2122-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est réuni afin de procéder à l'élection des adjoints au maire dans les conditions définies à l'article L.2122-7-2 du CGCT :

« Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. »

Le nombre d'adjoints ayant été fixé lors de cette même séance par le Conseil municipal à 7 membres.

Les assesseurs ayant été désignés lors de l'élection du Maire au cours de la présente séance, le Conseil Municipal procède à l'élection des adjoints au Maire conformément aux dispositions de l'article L.2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales

Le président de séance enregistre les candidatures suivantes :

M. Raphaël GELARD
Mme Elodie KACZMAREK
M. Michel OUDIN
Mme Catherine BLUM
M. Jean-Marie BAILLY
Mme Stéphanie JONIAUX
M. Daniel GAC

Et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Chaque Conseiller Municipal après appel de son nom a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.
Après dépouillement, est établi le résultat suivant :

Résultats des votes après dépouillement :

Nombre de votants : 27
Nombre de bulletins dans l'urne : 27
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 27
Majorité absolue : 14

Sont proclamés Adjoints au Maire pour la commune de Rosières-près-Troyes, les membres suivants qui sont élus dans l'ordre indiqué :

- **M. Raphaël GELARD est proclamé Premier-Adjoint**
- **Mme Elodie KACZMAREK est proclamée Second-Adjointe**
- **M. Michel OUDIN est proclamé Troisième-Adjoint**
- **Mme Catherine BLUM est proclamée Quatrième-Adjointe**
- **M. Jean-Marie BAILLY est proclamé Cinquième-Adjoint**
- **Mme Stéphanie JONIAUX est proclamée Sixième-Adjointe**
- **M. Daniel GAC est proclamé Septième-Adjoint**

Le Conseil Municipal prend acte des résultats de l'élection des Adjoints au Maire.

Rosières-près-Troyes,
Pour extrait conforme,
Le 23 mars 2026,

Le Maire
Arnaud RAYMOND,



Arnaud RAYMOND

Arnaud RAYMOND
2026.03.23 19:27:57 +0100
Ref:10688056-16116590-1-D
Signature numérique
Le Maire